L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!

Lisez le journal numérique sur le site :
www.kefinafasso.com

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N°458 DU JEUDI 12 Novembre 2026 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

ANALYSE / GÉOPOLITIQUE ET SOUVERAINETÉ P.4

Face aux tumultes du monde, la Guinée à l'épreuve de la vision : Décryptage de la récente sortie du Chef de l'État



Guinée P.3



Maladies professionnelles indemnisables P.3



GRAND DOSSIER P.4



Edito à vue d'Aigle

Simandou Mining, un sommet pour l'histoire !

Mercredi 11 novembre 2026, s'est ouvert en Guinée le Simandou Mining Summit. C'est l'île de Kassa, au large de Conakry, qui a servi de cadre pour accueillir cet événement programmé du 11 au 14 novembre 2026. C'est une occasion pour les autorités de placer la Guinée comme un grand pays minier et une plateforme industrielle de premier rang.

Dans son intervention de circonstance, le président guinéen, Mamadi Doumbouya, a clairement indiqué que la Guinée ne peut pas se contenter d'exporter ses ressources brutes. Et de préciser que dans un futur proche, une aciérie vie...

GRAND DOSSIER / L'AIGLE INFOS P.5

Quand des murmures disent que l'Aigle est devenu griot : Éloge de la parole vraie, de l'ancrage et de l'âme guinéenne

SOCIÉTÉ & SANTÉ PUBLIQUE P.5

Le Poison Silencieux : Quand la drogue hypothèque l'âme et l'avenir de la jeunesse guinéenne

Vie de la nation P.2

Entre la rigueur des réformes et l'urgence du quotidien : La Guinée au carrefour de ses choix

Édito à vue d'aigle



Simandou Mining, un sommet pour l'histoire !

Mercredi 11 novembre 2026, s'est ouvert en Guinée le Simandou Mining Summit. C'est l'île de Kassa, au large de Conakry, qui a servi de cadre pour accueillir cet événement programmé du 11 au 14 novembre 2026. C'est une occasion pour les autorités de placer la Guinée comme un grand pays minier et une plateforme industrielle de premier rang.

Dans son intervention de circonstance, le président guinéen, Mamadi Doumbouya, a clairement indiqué que la Guinée ne peut pas se contenter d'exporter ses ressources brutes. Et de préciser que dans un futur proche, une aciérie viendra transformer ce fer du Simandou.

Pour rappel, c'est le 11 novembre 2025 que la cérémonie de lancement de la phase d'exploitation du projet Simandou s'est organisée à Moribaya, une localité relevant de la préfecture de Forécariah, en Basse Guinée. Une cérémonie présidée par le chef de l'Etat, Mamadi Doumbouya, qui avait à ses côtés le président rwandais (Paul Kagame), le président gabonais (Brice Clotaire Oligui Nguema), le vice-premier ministre chinois, le Premier ministre de la Côte d'Ivoire, le Premier ministre de la Sierra-Leone. C'était en présence des partenaires techniques et financiers du projet, des membres du CNRD, du Gouvernement et ceux du comité stratégique de pilotage de Simandou. Le premier train chargé de minerai de fer a été réceptionné par le tombeur d'Alpha Condé, qui, pour ses partisans, vient ainsi de transformer le rêve des Guinéens en une réalité tangible.

De l'avis des spécialistes, le corridor, reliant l'Est à l'Ouest de la Guinée, sera un grand catalyseur du développement socio-économique. Il ouvrira de nouvelles opportunités commerciales et désenclavera nos régions tout en favorisant un écosystème économique dynamique et inclusif. Le projet Simandou permettra, dit-on, un transfert massif de compétences et de technologies, favorisera la formation de la jeunesse guinéenne et renforcera la souveraineté économique du pays. Avec le projet Simandou, il faut reconnaître que des milliers d'emplois directs et indirects sont en train de voir le jour. Ces créations d'emplois devraient être accompagnées de projets sociaux qui amélioreront concrètement le quotidien des populations dans les zones concernées.

A noter que le programme Simandou 2040 a pour source de financement le projet Simandou. C'est un programme qui s'étend sur 15 ans (2025-2040) et qui devrait permettre de booster le développement de la Guinée dans divers secteurs de la vie nationale (agriculture, éducation, culture, santé, infrastructures, etc.).

Mais si les soutiens du pouvoir ont applaudi des deux mains le lancement de la phase d'exploitation du projet Simandou par leur champion, les détracteurs du régime, eux, parlent du tape-à-l'œil pour amadouer une nouvelle fois les Guinéens.

Kèfina Diakité

L'Aigle Infos
L'information qu'il vous faut!

Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018
Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée
E-mail : laigleinfosgn@gmail.com
Tél: (+224) 621 93 53 88
Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53
Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo
Rédacteur en Chef: Sékou Condé
Secrétaire Général de la Rédaction: Sammuel M'Bemba
Comité de Rédaction: Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Ibrahima Bangoura
Stagiaire: Mamadou Oury Bah
Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub: Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50
Chef PAO: Ibrahima Bangoura
Imprimeur: Alseny Camara 628066445
Imprimerie: Imprimerie Lanyi
Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre
Mise en page: Ibrahima BANGOURA
Photographe: Moustapha Camara
Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Vie de la nation

Entre la rigueur des réformes et l'urgence du quotidien : La Guinée au carrefour de ses choix

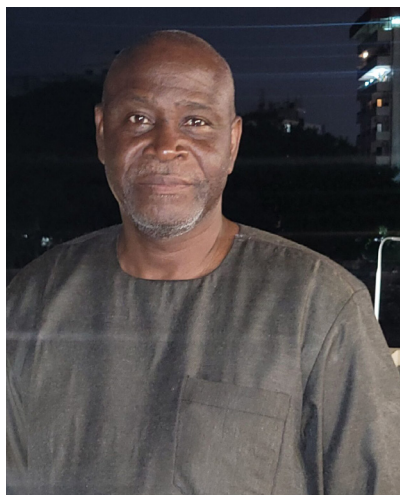

Semaine du 5 au 11 novembre 2026

Observer la Guinée en cette première quinzaine de novembre 2026, c'est prendre la mesure d'un pays qui refuse de s'endormir sur ses certitudes. Tandis que les chancelleries et les grands corps de l'État affûtent les instruments de la refondation — qu'il s'agisse de l'architecture financière, de l'encadrement territorial ou de la structuration des corps intermédiaires —, le citoyen, lui, mesure l'épaisseur du temps à l'aune de son panier de ménagère et de la stabilité de ses repères. Cette semaine du 5 au 11 novembre aura été celle d'un subtil équilibre entre la volonté d'instituer des règles durables et la nécessité impérieuse de répondre aux urgences sociales.

1. Sur le front institutionnel : L'épreuve de la maturité et de l'ordre républicain

L'actualité sociopolitique de ces derniers jours confirme une tendance lourde : l'administration guinéenne cherche à imprimer une discipline de fer à tous les échelons de la vie nationale. Qu'il s'agisse de la moralisation du commandement territorial, du suivi rigoureux de l'exécution budgétaire ou de la réorganisation en cours dans le secteur vital des médias et de la presse indépendante, l'État tente de solder les années d'informel et d'approximation.

Pourtant, l'ordre institutionnel ne saurait se décréter par la seule force des organigrammes. Il exige la concertation, le respect scrupuleux des règles de droit et la primauté de l'intérêt général sur les ambitions de chapelle. Le réveil des corps professionnels, qu'il s'illustre dans la défense de la presse écrite ou dans l'assainissement des pratiques économiques, démontre que la vitalité d'une nation se mesure à la capacité de ses forces vives à s'autogérer avec dignité, loin des interférences stériles.

2. L'économie face au miroir social : La transition de la brique et du pain

Sur le plan économique, les dynamiques en cours autour des grands chantiers structurants continuent de polariser les attentions. Le pays avance vers une consolidation de ses indicateurs macroéconomiques, aiguillonné par la perspective des corridors miniers et la modernisation des infrastructures de transport.

Mais que vaut une croissance à deux chiffres si elle résonne creux dans les ruelles de nos quartiers populaires ? La question de la vie chère, de l'accès aux denrées de première nécessité et de la protection des couches vulnérables demeure le véritable test de légitimité pour les politiques publiques. Les initiatives visant à sécuriser l'approvisionnement du marché intérieur et à redynamiser les filets de sécurité sociale ne sont pas de simples options de bienfaisance ; elles sont le ciment de la paix civile. Tant que l'effort de production nationale — notamment agricole — ne prendra pas le relais des importations aveugles, le thermomètre social continuera de frémir à la moindre secousse extérieure.

L'œil de Kèfina : Le cap de la lucidité

Il y a dans la Guinée d'aujourd'hui une énergie inépuisable, un désir farouche de s'affranchir des tares du passé. Mais l'impatience légitime du peuple ne s'accommode plus des promesses sans lendemain.

En cette semaine du 11 novembre 2026, la boussole reste inchangée : bâtir des institutions fortes ne suffit pas si l'on oublie que l'État a d'abord été inventé pour protéger, nourrir et émanciper l'humain. C'est à cette aune que les autorités et les forces vives de la nation devront continuer de juger leurs actes : moins d'inantions de façade, plus de pragmatisme et de justice distributive. C'est à ce prix, et à ce prix seulement, que la refondation portera ses fruits.

Kèfina Diakité

Orpaillage illégal à Siguiri

Les administrateurs radiés rejettent les charges retenues contre eux devant la CRIEF

Le mercredi 11 novembre 2026, le procès des 22 anciens administrateurs de la région de Siguiri et des 202 orpailleurs s'est ouvert devant la chambre de jugement de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF). Certains accusés ont rejeté les charges retenues contre eux.

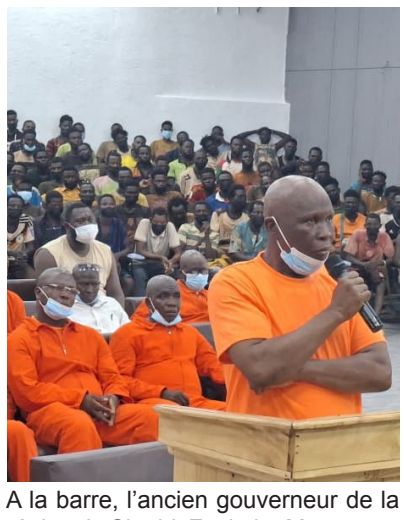

A la barre, l'ancien gouverneur de la région de Siguiri, Fayimba Mara, a rejeté en bloc les accusations, affirmant ne rien connaître de cette affaire. Il a toutefois reconnu avoir été informé de l'exploitation illégale de l'or dans la sous-préfecture de Maleah et le long du fleuve Bafing. Il dit n'avoir été informé qu'en novembre de la présence d'expatriés impliqués dans l'exploitation artisanale de l'or sans autorisation. Il estime que l'utilisation des pelles mécaniques, appelées « poclains », est à l'origine de la dégradation de l'environnement à Siguiri. Il a déclaré percevoir un salaire mensuel de 7 millions de francs guinéens, sans autres avantages. Il affirme posséder un bâtiment et deux parcelles à Kissidougou, acquis en 2010. Il dit également ne disposer d'aucun véhicule ni d'autre compte bancaire que celui destiné à recevoir son salaire.

L'ancien gouverneur est revenu sur les circonstances de son interpellation. Il a expliqué qu'il a été convoqué à Conakry le 29 octobre par la ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, en compagnie d'autres préfets et sous-préfets.

À leur arrivée, ils auraient été reçus par le secrétaire général du département, qui les aurait informés de la présence massive de pelles mécaniques dans la zone de Siguiri.

Ce dernier leur aurait ensuite demandé de se présenter devant la justice à Siguiri. A l'en croire, c'est lorsqu'ils étaient en route pour Siguiri qu'ils auraient reçu un nouvel appel leur demandant de retourner à Conakry. Ils ont finalement été mis à la disposition de la CRIEF.

Il a été suivi à la barre par Mariama 2 Camara, ex-préfète par intérim de DOKO.

Aliou Camara, ancien préfet par intérim de Dialakoro, et Mohamed Lamine Koïta, son homologue de Kintinian, ont eux aussi rejeté les accusations de complicité de dégradation de l'environnement, de corruption, d'enrichissement illicite et de blanchiment de capitaux.

Le premier a indiqué avoir été nommé le 22 juin 2026, à une période où Dialakoro était encore une sous-préfecture rattachée à la préfecture de Mandiana. Ce n'est qu'après son érection en préfecture que la localité a été rattachée à la région de Siguiri.

Il affirme qu'à son arrivée, l'utilisation des pelles mécaniques était déjà interdite. Il soutient avoir veillé au respect strict de cette mesure sur le terrain. Concernant son patrimoine, il a déclaré ne posséder qu'un véhicule acquis en 2020, aujourd'hui en mauvais état, ainsi qu'un compte bancaire destiné au versement de son salaire. Mohamed Lamine Koïta, pour sa part, a expliqué avoir trouvé peu d'activités d'exploitation artisanale illégale dans sa zone. Il a notamment souligné que l'essentiel du territoire est occupé par la Société aurifère de Guinée (SAG). A l'en croire, sa principale difficulté consistait à protéger les sites de la société minière contre les incursions des exploitants artisanaux.

Mamadou Oury

Guinée

Aliou Bah recouvre enfin sa liberté

Le président du Mouvement Démocratique Libéral, a recouvré sa liberté vendredi, 06 novembre 2026. Aliou BAH aura passé près de deux ans de détention à la maison centrale de Coronthie avant d'être finalement transféré à la prison civile de Coyah. Sa libération intervient après plusieurs étapes judiciaires et un programme de réinsertion civique imposé à la suite de sa grâce présidentielle.

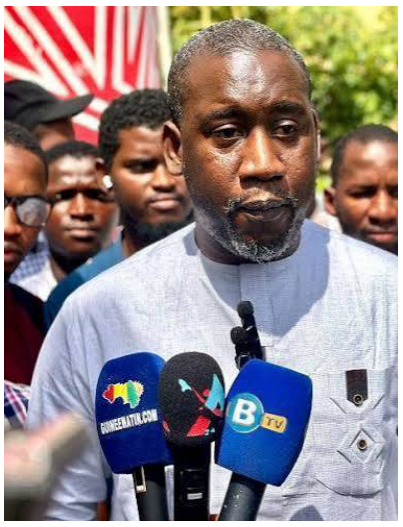

Tout commence le 26 décembre 2024. Aliou Bah est arrêté à la frontière avec la Sierra Leone, alors qu'il s'apprête à quitter le territoire guinéen. Poursuivi pour « offense et diffamation envers le chef de l'État », il est condamné le 7 janvier 2025 à deux ans de prison ferme par le tribunal de première instance de Kaloum. Le 2 mai de la même année, la Cour d'appel de Conakry confirme cette condamnation.

Incarcéré à la Maison centrale de Conakry, il est transféré dans la nuit du 15 au 16 août 2026 à la prison civile de Coyah, pour des raisons liées à l'organisation pénitentiaire.

Le 2 octobre 2026, à l'occasion de la fête de l'indépendance, il bénéficie d'une grâce présidentielle, à quelques mois de la fin de sa peine. Mais sa remise en liberté est conditionnée à un programme de réinsertion civique à l'École des sous-officiers de la Gendarmerie nationale de Sonfonia.

Il y séjourne avec d'autres bénéficiaires de la grâce, dans le cadre d'un programme destiné à 520 personnes, dont 11 femmes. Il retrouve finalement ses proches le 6 novembre, après cette période d'encadrement.

Une cérémonie de remise de certificats à ces graciés a d'ailleurs été organisée par les autorités judiciaires et militaires pour les derniers conseils aux concernés avant de rejoindre définitivement leurs familles. Le garde des sceaux, ministre de la justice et président de ladite cérémonie a invité Aliou BAH et ses collègues à faire de ce retour à la vie normale une prise de conscience et un comportement de mentalité au service des bonnes pratiques.

" Vous recevez aujourd'hui vos certificats d'achèvement du programme d'éducation civique et de préparation à la réinsertion.

Ce document officiel certifie que vous avez honoré votre engagement envers votre nation et envers vous-même.

Cependant, soyons clairs que cette attestation n'efface pas le passé, elle ouvre l'avenir. Vous avez franchi la porte de la rédemption; maintenant, vous devez la maintenir ouverte par vos actes.

Aucune tolérance envers la récidive car retourner à la commission d'infractions serait une trahison de la confiance présidentielle ; Le respect strict de la loi n'est plus une recommandation pour vous mais une obligation morale et légale :

Une contribution positive vous est exigée à travers votre exemplarité dans la société ", a déclaré Ibrahima Sory 2 Tounkara.

Durant toute cette période d'incarcération, le MoDeL s'est abstenu de participer aux différents scrutins électoraux.

Dans un communiqué publié après cette libération, le parti exprime sa reconnaissance à l'ensemble de ses soutiens, notamment au collectif d'avocats de son président, pour leur accompagnement durant ces vingt-trois mois de détention.

Depuis son retour à la maison, le leader préfère rester loin des médias et du grand public. Toutes nos tentatives pour échanger avec lui, sont restées vaines.

Samuel Demba. D

Exploitation minière clandestine à Siguiri

Ce qu'en pense Moussa Tatakourou Diawara, natif de la région

Moussa Tatakourou Diawara, DG de l'ORASPC (Office de Régulation des agences de sécurité et de protection civile) est natif de Siguiri. Il a réagi à la situation qui prévaut dans sa région depuis l'interdiction minière clandestine.



Moussa Tatakourou Diawara a tout d'abord salué la décision du gouvernement de sévir contre les exploitants clandestins et se dit prêt à faire une déposition afin de contribuer à l'identification des véritables responsables de la dégradation de l'environnement dans cette zone minière.

« Les vrais coupables sont dans la nature. Ce sont ceux qui appelaient, par endroits, les présidents de districts pour leur dire : "Je suis un tel, laissez les Chinois s'installer là-bas, ce sont mes protégés." Ces personnes sont ici, à Conakry. Même s'ils ne sont pas dans l'administration, ce sont des personnes bien connues », a martelé le DG de l'ORASPC sur les antennes de Télé 24. A l'en croire, certains anciens chefs de district se seraient retrouvés impliqués dans cette affaire alors qu'ils n'en seraient pas nécessairement les principaux instigateurs. Il soutient que des ressortissants chinois et burkinabè auraient versé des sommes d'argent au titre de droits liés à l'exploitation de l'or auprès de certaines autorités locales. « Aujourd'hui, certains anciens présidents de district se retrouvent dans cette situation. Certains veulent désormais se prévaloir de leur récente élection à la tête des mairies pour se dédouaner de leurs responsabilités. Pourtant, leur gestion, quelques mois avant leur accession à ces fonctions, aurait été catastrophique dans cette affaire minière. Les sommes qu'ils percevaient provenaient notamment des paiements effectués par des ressortissants chinois et burkinabè au titre des droits d'exploitation de l'or auprès des districts et des communes », a révélé Moussa Tatakourou. Une sortie qui relance le débat sur l'identification de tous les acteurs impliqués dans l'exploitation minière clandestine à Siguiri. Affaire à suivre…

Sadjo

INTERVIEW

Maladies professionnelles indemnisables

Dr Ben Youssouf Keita salue la décision du président de la République

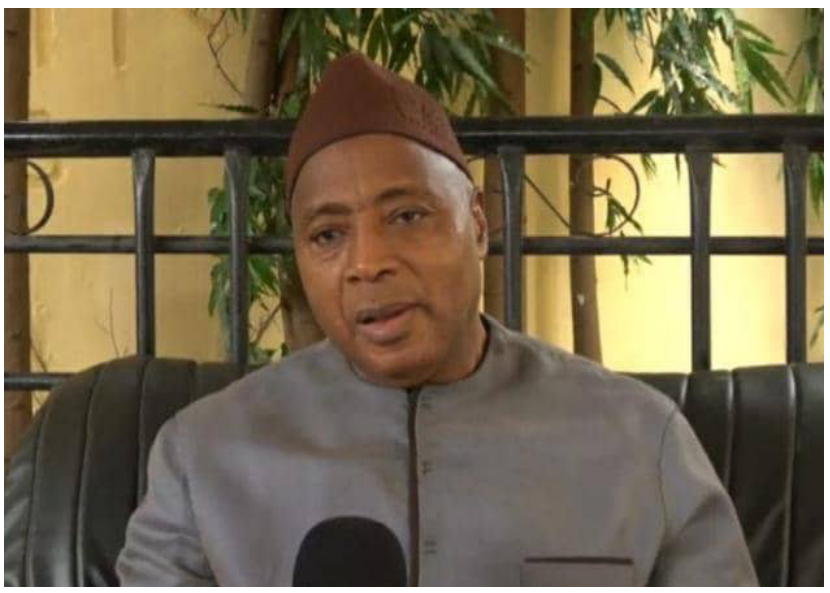

Le président de la République a pris un décret reconnaissant désormais 92 maladies professionnelles indemnisables en Guinée. Cette décision, première du genre en Guinée, est vivement saluée par les professionnels de santé. Dans un entretien accordé à votre hebdomadaire, le Docteur Ben Youssouf Keita, médecin généraliste, a expliqué la nécessité de ce décret.

L'Aigleinfos : Que pensez-vous de cette décision, qui constitue une première dans le pays ?

Dr Ben Youssouf Keita : C'est une première et nous nous y attendions en tant que professionnels. J'ai 47 ans de pratique médicale, j'ai vécu dans des pays occidentaux et je crois que c'est l'une des meilleures choses qui puissent arriver à la santé guinéenne, surtout aux travailleurs, qu'ils soient du secteur public ou du secteur privé. C'est comme une couverture médicale universelle pour tous les travailleurs. Vous avez vu, le président a pris un décret pour faire de ces 92 pathologies des maladies indemnisables. Cela signifie que les travailleurs qui souffrent de ces pathologies pourront être indemnisés.

L'Aigleinfos : Quelles sont les principales catégories de maladies professionnelles concernées par ce décret et quels sont les travailleurs les plus exposés à ces risques ?

Dr Ben Youssouf Keita : Il peut s'agir de maladies d'origine chimique, notamment chez ceux qui travaillent dans les industries chimiques, où l'on utilise par exemple de la peinture ou des produits liés aux boissons, avec des risques de développer des maladies d'origine chimique. Il y en a aussi qui sont d'origine physique. C'est le cas de ceux qui travaillent dans les mines, dans les carrières avec de gros engins ou dans les ateliers de soudure. Ils sont souvent confrontés à la poussière, à la chaleur et aux accidents. Il y a également des professionnels de la santé comme nous, qui courons le risque de contracter des maladies professionnelles. C'est le risque du métier. Vous pouvez avoir une hépatite B, par exemple, en tant que chirurgien, en vous piquant pendant une intervention chirurgicale. Même le VIH n'est pas exclu.

Vous avez vu, pendant le coronavirus en 2020, beaucoup de nos médecins ont perdu la vie. Il n'y a pas que ces maladies. Il y en a d'autres. Vous avez aussi des chercheurs qui travaillent dans les laboratoires avec des virus et des bactéries et qui peuvent développer des pathologies.

L'Aigleinfos : Vous évoquez également la possibilité d'ajouter d'autres pathologies à cette liste. Comment cette disposition pourrait-elle permettre de mieux prendre en compte les risques liés à l'évolution des métiers et de la société ?

Dr Ben Youssouf Keita : Bref, ces 92 pathologies ne constituent pas une liste exhaustive, parce qu'une commission sera mise en place pour réfléchir, en fonction de l'évolution de la société, à d'autres pathologies qui pourront être ajoutées.

Pour nous, c'est une très bonne chose et nous saluons vraiment le leadership et la vision éclairée du président Mamadi Doumbouya dans cette situation. Il vient encore de montrer son intérêt pour la santé et la protection de la vie des citoyens guinéens.

Quand vous regardez, par exemple, le mégaprojet Simandou 2040, vous constatez qu'au niveau du pilier 5, consacré à la santé et au bien-être, un important financement est prévu. Ce financement permettra également de mettre effectivement en pratique cette décision, ce décret en faveur des travailleurs.

L'Aigleinfos : Au-delà des maladies professionnelles, le décret prend-il également en compte les accidents survenus sur le trajet entre le domicile et le lieu de travail ? Qu'est-ce que cela change concrètement pour les travailleurs ?

Dr Ben Youssouf Keita : Il ne faut pas oublier qu'un accident de travail peut survenir lorsque vous quittez votre domicile pour vous rendre au travail. Si quelque chose vous arrive sur le chemin du travail, c'est un accident de travail.

Au travail, si vous développez une pathologie, cela relève également des risques professionnels. Et lorsque vous quittez votre lieu de travail pour rentrer à la maison, tant que vous n'êtes pas arrivé à votre domicile, tout ce qui vous arrive sur le chemin est considéré comme un accident de travail.

Cela signifie que le président a bien fait de prendre cette décision. Elle va soulager les travailleurs, les encourager, relever leur moral et certainement agir, à terme, sur la qualité de vie des travailleurs guinéens.

L'Aigleinfos : Merci à vous Docteur, pour votre disponibilité !

Dr Ben Youssouf Keita : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Lisez le journal numérique sur le site KèfinaFasso www.kefinafasso.com Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Tribune

GRAND DOSSIER

Le Ventre et la Souveraineté : À quand la fin de la dépendance alimentaire en Guinée ?



Il est une vérité élémentaire, presque brutale, que les traités de diplomatie et les discours de tribune peinent souvent à formuler avec la crudité nécessaire : celui qui a faim n'est pas un homme libre, et une nation dont le ventre dépend des cargos venus d'ailleurs ne saurait prétendre à une indépendance totale. En ce mois de novembre 2026, alors que la Guinée multiplie les chantiers titanesques de refondation institutionnelle et d'infrastructures minières, une question fondamentale demeure suspendue aux lèvres de chaque citoyen, de Kaloum à Yomou, de Koundara à Nzérékoré : à quand l'arrêt définitif des importations massives de riz et de denrées de première nécessité ?

1. Le scandale géologique et agricole : Mourir de soif au bord du fleuve

Il y a dans la situation agricole de la Guinée quelque chose qui relève du paradoxe tragique. Voici un pays béni de Dieu, surnommé à juste titre le « château d'eau de l'Afrique de l'Ouest », irrigué par plus de mille cours d'eau, doté de millions d'hectares de terres arables d'une fertilité insolente — des plaines alluviales de la Basse-Guinée aux bassins rizicoles de la Haute-Guinée, des plateaux tempérés du Fouta-Djalon aux forêts luxuriantes de la Guinée Forestière. Pourtant, chaque année, le pays engloutit des centaines de millions de dollars en devises précieuses pour acheter à l'étranger ce que son propre sol pourrait produire en surabondance.

Comment accepter que le paysan guinéen, courbé sous le soleil avec sa daba séculaire, voie son labeur étouffé par des tonnes de riz brisé importé d'Asie, des oignons venus d'Europe, des huiles raffinées de mauvaise qualité et des poulets congelés ayant traversé les océans ? Cette dépendance extérieure n'est pas seulement une hémorragie financière pour nos réserves de change ; elle est une insulte à notre génie agricole et une menace directe contre notre sécurité nationale. Qu'une crise maritime survienne, qu'un pays exportateur décide de fermer ses vannes pour nourrir sa propre population, et c'est toute la stabilité sociale de la Guinée qui vacille au rythme des pénuries.

2. « Mal nourris dans un grenier » : Le cri d'alarme de la population et l'urgence d'interdire

Dans les marchés de Madina, de Taouyah ou de Kankan, la grogne sourde des ménages dépasse aujourd'hui la seule question du prix. La population guinéenne se sent mal nourrie, et elle pointe désormais du doigt, avec une lucidité implacable, la qualité douteuse du riz importé et des denrées transformées qui inondent nos étals.

Ce riz de stock, souvent conservé pendant des années dans des silos lointains avant d'être blanchi, traité chimiquement et expédié vers nos ports, n'a ni la valeur nutritive ni la saveur authentique du riz étuvé de nos terroirs. L'explosion silencieuse des maladies métaboliques — hypertension, diabète, troubles digestifs — dans nos centres urbains est intimement liée à cette alimentation industrielle importée qui a progressivement supplanté nos céréales locales (riz du pays, fonio, maïs, mil) et nos tubercules.

Pour briser ce cercle vicieux, le temps des demi-mesures est révolu. **Il faut avoir le courage politique d'interdire progressivement mais fermement l'importation de certaines denrées que nous savons produire.** Tant que les frontières resteront grandes ouvertes au dumping agricole étranger, nos producteurs locaux seront condamnés à la ruine. Protéger notre agriculture par des barrières tarifaires intelligentes et des interdictions ciblées n'est pas du protectionnisme archaïque : c'est un acte de légitime défense économique, celui-là même que toutes les grandes puissances agricoles du monde ont pratiqué pour bâtir leur autonomie.

3. La « Refondation Verte » : La boussole retrouvée, mais à accélérer

Avec le lancement de la **Refondation Verte**, la Guinée avait pourtant identifié la voie royale vers sa libération alimentaire. L'ambition était claire : replacer l'agriculture au cœur du projet de société, mécaniser les exploitations, aménager les bas-fonds, fournir des semences améliorées et des engrais à temps, et faire de l'agrobusiness le véritable moteur de croissance inclusive, bien au-delà des mirages extractifs de Simandou.

Mais entre la noblesse de la vision et la réalité du terrain, le fossé demande encore à être comblé par une volonté d'exécution sans faille. L'autosuffisance alimentaire ne se décrète pas dans les bureaux climatisés de Conakry ; elle se gagne dans la boue des rizières et la poussière des pistes rurales. Pour que la Refondation Verte tienne toutes ses promesses, plusieurs leviers critiques doivent être actionnés simultanément :

•La maîtrise de l'eau et l'aménagement hydro-agricole : Sortir de l'agriculture pluviale aléatoire pour passer à la double, voire triple récolte annuelle grâce à des barrages de retenue et des systèmes d'irrigation modernes dans les grandes plaines (Koba, Monchon, Siguiri, Kankan).

•Le désenclavement des zones de production : À quoi bon produire des milliers de tonnes de riz, d'ignames ou de bananes en Guinée Forestière ou en Moyenne-Guinée si les pistes rurales impraticables empêchent d'acheminer les récoltes vers Conakry à des coûts compétitifs ?

•La révolution de la transformation et du stockage : L'installation d'unités modernes de décorticage, d'étuvage et de conditionnement directement dans les bassins de production, accompagnée de silos de conservation pour éviter les pertes post-récolte qui engloutissent aujourd'hui près de 30 % de la production nationale.

•L'accès réel au financement agricole : Créer une véritable banque ou un fonds souverain dédié au monde rural, avec des taux bonifiés, afin que les jeunes diplômés et les coopératives paysannes puissent investir dans les tracteurs, les moissonneuses-batteuses et la transformation agroalimentaire.

•Le patriotisme économique de l'État : L'État doit donner l'exemple en imposant que les cantines scolaires, les casernes militaires, les hôpitaux et les administrations publiques s'approvisionnent exclusivement en riz et produits agricoles 100 % guinéens.

4. L'urgence sociale immédiate : Redynamiser les magasins témoins pour protéger les plus vulnérables

Cependant, la transition vers l'autosuffisance alimentaire totale ne se fera pas en un claquement de doigts. Entre le moment où l'on sème la graine de l'indépendance agricole et celui où l'on récolte l'abondance, il existe un temps incompressible durant lequel le peuple doit manger et survivre dignement. En attendant que nos greniers débordent et que le « Made in Guinea » chasse définitivement les cargos étrangers de nos quais, l'**État a le devoir moral et républicain de redynamiser de toute urgence les magasins témoins sur l'ensemble du territoire national.**

Face à la cherté de la vie et à la spéculation sauvage de certains commerçants sans scrupules qui affament les ménages à la moindre rumeur de crise, les magasins témoins représentent un bouclier social indispensable. Il ne s'agit pas d'en faire de simples vitrines symboliques à Conakry, mais un réseau dense, approvisionné en continu et rigoureusement contrôlé jusque dans les préfectures les plus reculées, permettant aux couches les plus vulnérables — veuves, retraités, ouvriers, familles démunies — d'accéder au riz, à l'huile, au sucre et aux denrées de base à des prix sociaux subventionnés et encadrés.

L'œil de Kèfina : Le choix de la dignité

L'histoire jugera notre génération non pas à l'aune des tonnes de minerai de fer que nous aurons expédiées vers les hauts-fourneaux étrangers, mais à notre capacité à nourrir nos enfants par le fruit de notre propre terre. La souveraineté politique acquise en 1958 restera inachevée tant que la souveraineté alimentaire ne sera pas conquise.

Il est temps de libérer le paysan guinéen, de réhabiliter la noblesse du travail de la terre, d'interdire sans trembler les importations qui tuent notre production et de tendre la main aux plus faibles à travers des magasins témoins efficaces. Car le jour où la Guinée n'aura plus besoin d'attendre un bateau au port de Conakry pour remplir la marmite de ses citoyens, ce jour-là seulement, nous pourrons lever la tête et proclamer que nous sommes un peuple véritablement libre.

Kèfina Diakité

Lisez le journal numérique sur le site KèfinaFasso www.kefinafasso.com Votre site indépendant d'information tous azimuts.

ANALYSE / GÉOPOLITIQUE ET SOUVERAINETÉ

Face aux tumultes du monde, la Guinée à l'épreuve de la vision : Décryptage de la récente sortie du Chef de l'État



Malgré l'impossibilité pour un pays, quelles que soient ses richesses, de se refaire en un instant en cette période où le monde a atteint un éveil extraordinaire, aux prises avec des crises silencieuses et des bouleversements géopolitiques mondiaux d'une rare complexité, la Guinée trace sa voie avec assurance grâce à la vision d'une grande envergure de son Président.

1. Le monde en turbulences : Le défi titanesque de la refondation nationale

Analyser la situation de la Guinée en ce mois de novembre 2026 nécessite, au préalable, de poser un regard lucide sur la scène internationale. Jamais l'ordre mondial n'aura été aussi instable, traversé par des mutations technologiques fulgurantes, des recompositions géopolitiques brutales, des crises énergétiques et des incertitudes économiques qui fragilisent même les nations les plus industrialisées.

Dans ce contexte global marqué par une compétition féroce, prétendre bâtir ou rebâtir un État relève d'une équation quasi impossible. Aucune richesse naturelle, aussi abondante soit-elle (bauxite, fer, or), ne constitue à elle seule une baguette magique capable de effacer d'un trait de plume des décennies de retards structurels et de fragilités institutionnelles. C'est précisément cette dure réalité que l'action publique doit affronter : transformer un potentiel brut en une souveraineté réelle, au milieu d'un monde en ébullition permanente.

2. La vision présidentielle : Quand l'ambition stratégique rencontre le pragmatisme

C'est précisément à cette croisée des chemins que s'inscrit la récente sortie médiatique et politique du Chef de l'État. Loin des discours convenus, l'intervention a mis en lumière une conviction cardinale : la transformation de la Guinée ne se fera pas par l'improvisation, mais par une planification rigoureuse et une vision géostratégique de long terme.

En portant une attention particulière à la souveraineté économique, à la maîtrise des grands projets structurants — tels que le corridor de Simandou et la modernisation des infrastructures logistiques — et à l'assainissement de la gouvernance, la présidence insuffle un cap nouveau. Cette vision d'envergure repose sur plusieurs piliers fondamentaux :

•Le refus de la fatalité de la rente : Comprendre que les ressources minières ne sont que des leviers de financement et non une fin en soi, d'où l'impératif absolu d'investir dans le capital humain et la diversification économique.

•L'affirmation de la dignité souveraine : Maintenir un positionnement diplomatique équilibré dans un monde multipolaire en mutation, où la Guinée revendique le droit de choisir ses partenaires et de négocier ses intérêts en position de force.

•La rigueur dans l'action publique : Exiger des institutions et des hommes qui les incarnent un sens élevé de l'intégrité, de la ponctualité et du résultat mesurable.

3. Traduire la vision en actes : Le chantier de la transition

Le message délivré à travers cette récente interview résonne comme un appel à la responsabilité collective. Le Chef de l'État l'a rappelé : le redressement d'un pays exige de la méthode, du temps et, surtout, la participation active de toutes ses forces vives. Si les défis sociaux et économiques restent immenses face à une inflation mondiale importée et aux attentes pressantes d'une population majoritairement jeune, la boussole tracée par l'exécutif offre un cap clair. La transition guinéenne ne se mesure pas seulement au nombre de kilomètres de routes pavées ou de tonnes de minerai exportées, mais à sa capacité à refonder l'État de droit, à moraliser la vie publique et à restaurer la fierté nationale.

Conclusion : Le pari de l'avenir

En définitive, la récente sortie du Chef de l'État agit comme un miroir tendu à la nation. Elle rappelle qu'en dépit des tempêtes géopolitiques mondiales et de la complexité des défis intérieurs, la Guinée dispose d'une opportunité historique unique. En s'appuyant sur une vision d'envergure, une discipline institutionnelle renforcée et la mobilisation de sa jeunesse, le pays démontre qu'il est possible de bâtir, pierre par pierre, les fondements d'une nation prospère, résidente et résolument tournée vers l'avenir.

Par la Rédaction

GRAND DOSSIER / L'AIGLE INFOS

Quand des murmures disent que l'Aigle est devenu griot : Éloge de la parole vraie, de l'ancrage et de l'âme guinéenne

Il est des temps de turbulences où les petits esprits, engoncés dans le confort stérile de la critique gratuite, s'étonnent de voir les grands symboles descendre dans l'arène pour célébrer le mérite. À ceux qui murmurent avec un sourire en coin ou un mépris mal dissimulé que « l'Aigle a mis bas ses ailes pour devenir griot », il convient de répondre avec la force de l'évidence, la noblesse du sang et la rigueur de la boussole. Car s'abaisser à exalter le travail, à louer l'effort des bâtisseurs et à encourager les bras valides de notre nation, ce n'est point abdiquer la hauteur de la plume ; c'est, au contraire, renouer avec l'essence même de notre civilisation.

I. La Constitution qui nous ressemble et l'art de cultiver les âmes

Lorsque nous avons forgé cette Constitution censée nous rassembler et nous ressembler, d'aucuns ont pensé qu'un texte de loi suffisait à régir le destin d'un peuple. C'est ignorer la psychologie profonde de la terre guinéenne.

Prenez un paysan de chez nous, un de ces vaillants hommes aux mains calleuses qui, sous un soleil de plomb, s'échine à labourer presque un hectare en une seule journée. Croyez-vous qu'on obtient son meilleur rendement par le froid décret d'un bureau climatisé ou par le fouet de la technocratie ? Jamais. Pour que ce travailleur donne la pleine mesure de son potentiel, pour qu'il soulève la terre avec noblesse d'esprit, réconfort et dignité, **il faut savoir le magnifier, l'encourager, user de cette "flatterie" noble et constructive** qui érige l'effort en sacerdoce.

Chez nous, la parole n'est pas un simple souffle ; c'est un viatique. C'est le carburant de l'âme laborieuse. Si chanter le mérite et exalter la sueur des braves fait de l'Aigle un « griot », alors portons ce titre avec la plus haute des fiertés.

II. La boussole de la vie : Entre Vérité et Vertu

Ces murmures qui s'agitent oublient à quelle école nous avons été formés. Ma boussole, celle qui guide chaque ligne tracée sous la bannière de L'Aigle Infos, ne tremble jamais, car elle repose sur un double héritage immuable : **la vérité de mon père et la vertu de ma mère.**

•Du côté paternel, Mory Oulen, issu de la grande et digne famille d'Alpha Kabinet Kaba de Kankan, m'a légué le culte intransigeant de la vérité, cette épée à double tranchant qui refuse les compromissions et tranche dans le mensonge des salons.

•Du côté maternel, une noble griotte issue de la lignée prestigieuse des porte-parole du Fouta théocratique, les Niang Balo, m'a transmis le secret de la vertu, la maîtrise du verbe juste, la conscience que la parole publique doit élever la communauté et non l'abaisser.

Allier la vérité paternelle à la vertu maternelle, c'est refuser la compromission tout en sachant habiller la réalité des habits de la dignité. L'Aigle ne piaffe pas pour plaire ; il plane, il observe, et quand il pose son regard ou sa voix sur les hommes de valeur, il le fait avec la légitimité de ses ancêtres.

III. L'encre des archives : Quand l'histoire se souvient de Télimélé

Ceux qui doutent de la profondeur de notre encre ignorent d'où nous venons. Je regarde avec une émotion infinie les écrits de mon grand-père conservés jalousement dans les archives de Télimélé, témoins d'une époque où l'administration coloniale et locale traitait avec les dignitaires de notre race, au temps du vaillant chef de canton **Alpha Ibrahima Kola**.

Ces archives ne sont pas de simples papiers jaunis par le temps ; elles sont le certificat de naissance de notre engagement. Elles rappellent que la plume n'est pas née d'hier dans nos familles. Elle a toujours servi à consigner la vérité, à structurer la société, à dire le droit et à porter la voix des sans-voix.

Conclusion : Le vol souverain de L'Aigle Infos

Alors, que les murmures continuent de courir dans les couloirs de l'aigreur et de l'ignorance. L'Aigle Infos ne changera point de cap.

Notre ligne éditoriale est claire : embellir la vérité par la vertu, honorer les bâtisseurs de ce pays, qu'ils soient ministres de rigueur, universitaires émérites, administrateurs intègres ou simples paysans courbés sur la terre nourricière de Guinée. Un Aigle qui sait se faire la voix de son peuple n'a pas perdu ses serres ; il a simplement compris que la plus haute altitude à atteindre est celle du cœur de sa nation.

Kèfina Diakité

Mamadi Doumbouya , chef de l'Etat guinéen

« Pendant des décennies, Simandou était le symbole des occasions manquées… »

Le mercredi 11 novembre 2026, à la cérémonie de lancement de la première édition du Simandou Mining Summit (SMS) sur l'île de Kassa, le président Mamadi Doumbouya a tenu un discours dans lequel il a déclaré que le projet Simandou, qui a longtemps dormi dans les tiroirs, est aujourd'hui une réalité.



« *Pendant des décennies, Simandou était le symbole des occasions manquées. La vérité, il fallait faire Simandou, parce que nos enfants ne devaient pas nous le reprocher. Ensemble, nous l'avons fait. Une mine, un chemin de fer transguinéen, un port minéralier et commercial : la chaîne est en marche. Et elle ne s'arrêtera plus jamais. Même le diable ne peut plus arrêter cette chaîne. Je répète, le diable ne peut plus arrêter cette chaîne. Demain, une aciérie viendra transformer notre fer…Simandou est le catalyseur du programme Simandou 2040, ma vision d'un développement socio-économique durable et responsable à l'horizon 2040. Notre programme de transformation nationale, notre ambition est que chaque richesse extraite de notre sol laisse en Guinée du travail, de la formation, des entreprises et de la dignité. Pour porter cette dynamique, nous avons réformé nos institutions afin d'accueillir les investisseurs étrangers stratégiques dans un esprit gagnant-gagnant. La Nimba Mining Company porte l'ambition d'être un grand acteur minier guinéen, pour la première fois. Les premières aciéries sortent de terre, car la Guinée ne se contentera plus d'exporter ses ressources à l'état brut. Elle les transformera chez elle. Vous cherchez la stabilité ? La République de Guinée vous l'offre. Vous cherchez de la visibilité ? Le programme Simandou 2040 trace la route. Vous cherchez des opportunités ? Elles vous attendent dans les mines, l'énergie, l'agriculture, la logistique, le numérique, le tourisme et surtout dans nos talents, notre jeunesse que forme Simandou Académie. Alors, je vous le dis avec force : le moment de la Guinée, c'est maintenant…La Guinée ne tend pas la main, elle vous ouvre ses bras. Nous ne demandons ni faveur ni charité pour la Guinée, nous proposons un partenariat égal, fondé sur le respect de la parole donnée et le partage équitable de la valeur. Nous ne sommes contre personne. En aucun cas, et je le dis, je le répète, nous ne sommes contre personne et nous ne tendons la main à personne, nous ouvrons nos bras à tout le monde. Nous sommes pour la Guinée, pour l'Afrique et pour un monde plus juste. À nos partenaires de la première heure, nous vous remercions. À ceux qui hésitent encore, je dis : venez. Venez voir ce que les Guinéens ont bâti et ce que nous pouvons bâtir ensemble. Longtemps, on a qualifié la République de Guinée de scandale géologique. Aujourd'hui, depuis l'île de Kassa, face à l'Atlantique, je vous invite à en faire ensemble un modèle de prospérité partagée. La Guinée est ouverte, la Guinée est prête, la Guinée vous attend* », a déclaré le président Mamadi Doumbouya.

Une synthèse de Mamadou Oury

SOCIÉTÉ & SANTÉ PUBLIQUE

Le Poison Silencieux : Quand la drogue hypothèque l'âme et l'avenir de la jeunesse guinéenne



Il est des périls qui ne font pas trembler la terre par des fracas de tonnerre, mais qui ravagent une nation avec la précision méthodique d'une lame de fond. Alors que la Guinée se bat sur tous les fronts pour bâtir ses infrastructures, moraliser son administration et stimuler sa croissance économique, un ennemi invisible et insidieux s'infiltre dans les quartiers, les grin de jeunes, les campus et les foyers : la drogue. Des opiacés de synthèse aux poudres destructrices, en passant par la prolifération inquiétante de nouveaux psychotropes bon marché, c'est toute une génération qui se trouve aujourd'hui au bord du gouffre. Enquête au cœur d'un drame national qui interpelle notre conscience collective.

I. Les nouveaux visages de l'addiction : De la rue aux ravages des substances de synthèse

Il fut un temps où la question des stupéfiants se résumait, dans l'imaginaire collectif, à la simple consommation marginale de cannabis. Ce temps-là est bien aujourd'hui révolu. Aujourd'hui, le marché de la drogue en Guinée s'est industrialisé, diversifié et démocratisé de la pire des manières, touchant des adolescents de plus en plus jeunes. Parmi les fléaux les plus destructeurs qui rongent la jeunesse des grands centres urbains — de Conakry à Labé, de Kankan à Nzérékoré —, on assiste à la prolifération de substances dévastatrices :
•Le Tramadol et les opioïdes détournés : Consommés à outrance sans aucune prescription médicale, ces antalgiques puissants sont utilisés par de jeunes désœuvrés pour fuir la réalité, détruisant insidieusement le système nerveux et menant tout droit à la démence ou à la mort subite.
•Les nouvelles drogues de synthèse et le « Kush » : Véritable tsunami chimique importé ou fabriqué à bas coût, ces mélanges toxiques transforment les consommateurs en spectres vivants, vidant les corps de leur substance et brisant des vies en quelques mois à peine.
•La cocaïne et les drogues dures : Longtemps simple pays de transit pour les réseaux internationaux de trafic transatlantique, la Guinée est devenue, par la force des choses et l'argent facile du blanchiment, un marché de consommation où une frange de la jeunesse dorée sombre dans l'autodestruction.

II. Le terreau du désespoir : Pourquoi nos enfants basculent-ils ?

Accabler la jeunesse sans chercher à comprendre les racines profondes de ce mal serait faire preuve d'une coupable lâcheté intellectuelle. Si la drogue gagne autant de terrain, c'est parce qu'elle prospère sur un terreau fertile de frustrations et de désespoirs sociaux.

1.Le chômage endémique et le manque de perspectives : Quand un jeune diplômé passe des années à scruter l'horizon sans trouver d'emploi digne de ce nom, quand l'effort et le mérite semblent bafoués au profit du favoritisme, le sentiment d'injustice pousse nombre d'entre eux à chercher un refuge illusoire dans l'oubli chimique.
2.La démission silencieuse du cocon familial : Pris en étau par la cherté de la vie et la lutte quotidienne pour joindre les deux bouts, beaucoup de parents ont perdu le fil du dialogue avec leurs enfants, ignorant tout de leurs fréquentations et de leurs détresses intérieures.
3.L'influence délétère des réseaux sociaux et de la culture du paraître : L'apologie permanente de l'argent facile, du luxe ostentatoire sans effort et de la facilité crée une pression psychologique insoutenable sur des esprits fragiles en quête d'identité.

III. Le coût national : Quand le cerveau d'une génération est anesthésié

Les conséquences de ce fléau dépassent largement le cadre de la simple affaire de police ou de faits divers. C'est la sécurité nationale et le capital humain de la Guinée qui sont directement menacés. Une nation dont la jeunesse voit ses facultés cognitives anesthésiées par les produits toxiques est une nation qui hypothèque son développement. Sur le plan sanitaire, les hôpitaux psychiatriques et les services d'urgence voient affluer des jeunes en détresse absolue, souffrant de psychoses aiguës, de troubles irréversibles et de défaillances rénales et cardiaques. Sur le plan sécuritaire, la dépendance alimente la petite délinquance, les agressions nocturnes et les violences urbaines.

Tolérer que nos enfants deviennent les otages de ces cartels et de ces petits revendeurs sans foi ni loi, c'est accepter que le navire Guinée coule lentement de l'intérieur.

IV. L'appel de l'Aigle : Tolérance zéro, éducation et réhabilitation

Face à cette descente aux enfers, le sursaut national doit être total, implacable et sans compromis. Il ne s'agit plus seulement de moraliser, mais d'agir sur trois fronts décisifs :
•Une traque implacable des réseaux de narcotrafiquants : Les forces de défense et de sécurité doivent nettoyer sans pitié les bas-fonds, les pharmacies clandestines et les réseaux mafieux qui alimentent ce commerce de la mort. La loi doit être appliquée dans toute sa rigueur, sans protection ni faiblesse pour les gros poissons.
•La mise en place de centres modernes de désintoxication et de soutien psychologique : Un jeune toxicomane n'est pas seulement un délinquant à punir, c'est d'abord un malade qu'il faut sauver. L'État et les partenaires sociaux doivent investir massivement dans la création de structures publiques de prise en charge et de réinsertion.
•Le réveil moral et éducatif : Les écoles, les mosquées, les églises, les associations de jeunesse et les médias doivent sonner l'alarme à travers des campagnes de sensibilisation agressives et de proximité, démontrant que la vraie force réside dans la société, l'effort et la dignité.

Conclusion : Sauver le temple de demain

La grandeur d'un pays ne se mesure pas seulement à la profondeur de ses mines de fer ou à l'éclat de ses indicateurs macroéconomiques, mais à la santé physique et morale de ses enfants.

La jeunesse guinéenne n'est pas perdue. Elle regorge de talents, de génie et d'une vitalité extraordinaire qui ne demandent qu'à s'exprimer dans l'arc-en-ciel du travail bien fait. En refusant de détourner le regard face au fléau de la drogue, en conjuguant la vérité de nos constats à la vertu de nos actions, nous avons le devoir de nettoyer le chemin pour que cette jeunesse redevienne ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : la fierté de la patrie et le fier bouclier de notre avenir.

Kèfina Diakité

Budget de l'Etat

Les confidences de la ministre Mariama Ciré Sylla

Dans un entretien accordé à Africaguinee.com, la ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Mariama Ciré Sylla, a apporté des précisions sur les principaux réajustements opérés dans le budget de l'État. Entre renforcement des dépenses sociales, maintien de la subvention sur les produits pétroliers, réaménagement des projets d'investissement et financement du déficit budgétaire, elle est revenue sur les choix du gouvernement et les prochaines étapes de leur mise en œuvre.



Parlant du bilan de cette adoption du Budget de l'Etat et des principaux ajustements apportés pour cette année, la ministre Mariama Ciré Sylla dira ceci : « *Nous nous réjouissons du vote favorable de l'Assemblée nationale sur le projet de Loi de finances rectificative pour l'année 2026. Nous remercions l'Assemblée nationale, notamment son président et les honorables députés, pour ce vote de confiance, qui permet au gouvernement d'avancer avec des ajustements et des réajustements importants dans le budget national. Ces réajustements vont nous permettre de prendre en compte l'évolution du contexte international depuis l'adoption de la loi de finances initiale, mais également les besoins urgents des populations. Nous sommes donc satisfaits. Ce projet de loi de finances est important. Il porte les dépenses de l'État à 67 925 milliards de francs guinéens pour cette année, soit une augmentation de 5,8 %. Les recettes, quant à elles, sont portées à 60 060 milliards de francs guinéens, soit une progression de 7,5 %. Cette évolution s'explique notamment par l'augmentation des recettes intérieures collectées par l'État guinéen. C'est une tendance positive. Ce projet prévoit également une augmentation des dépenses dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Il s'agit notamment du renforcement des moyens de fonctionnement de 155 postes de santé et de plus de 2 500 centres de santé à travers le pays, de l'équipement des centres d'hémodialyse et des hôpitaux régionaux, du renforcement de la disponibilité des médicaments et des vaccins, ainsi que de l'appui au fonctionnement de l'hôpital Donka, entre autres. Dans le secteur éducatif, cette loi prévoit également la prise en charge de 4 500 enseignants, afin de renforcer leur présence, notamment dans les écoles à l'intérieur du pays. Elle permet aussi de poursuivre le projet de construction de 1 600 points d'eau dans plusieurs localités de la Guinée. Au-delà des investissements dans les infrastructures, ce projet de loi revêt donc un visage humain. Il vise à renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base, notamment l'éducation et la santé, mais aussi à protéger leur pouvoir d'achat. Cette protection passe notamment par le maintien d'une subvention importante, qui avoisine les 500 millions de dollars et permet de maintenir le prix du carburant à la pompe à 12 000 francs guinéens le litre. Plusieurs pays, y compris ceux de notre voisinage, ont augmenté les prix du carburant en raison du contexte international marqué par la guerre au Moyen-Orient et ses répercussions sur le prix du baril de pétrole. Cette décision s'inscrit dans la droite ligne des priorités du président de la République, qui consistent à protéger le pouvoir d'achat des Guinéens et le panier de la ménagère, afin que les répercussions de cette crise internationale ne se fassent pas trop ressentir dans leur quotidien. C'est donc un budget qui permet de soutenir les dépenses sociales, de protéger le pouvoir d'achat des Guinéens, mais aussi de poursuivre les investissements structurants à l'intérieur du pays, notamment dans les secteurs de l'agriculture, des infrastructures et de l'énergie. Ce dernier secteur est essentiel pour l'agenda du chef de l'État, le président Mamadi Doumbouya, qui ambitionne de transformer localement les ressources que nous produisons. Nous terminons ainsi une étape importante. Désormais, l'heure est à l'exécution et à l'accélération de la mise en œuvre de nos projets à l'intérieur du pays.* »

A la question de savoir comment le gouvernement compte-t-il financer ce déficit, elle a répondu : « *Nous avons effectivement un déficit de 2,01 %, qui est d'ailleurs en baisse par rapport au déficit initialement prévu, qui était de 2,07 %. Nous disposons de plusieurs mécanismes de financement. Nous avons notamment le financement extérieur (FINEX), qui viendra en appui. Nous avons également d'autres ressources qui nous permettront d'équilibrer ce budget. Des députés ont exprimé leurs inquiétudes concernant les faibles décaissements, voire l'absence de décaissements, dans certains secteurs, notamment l'agriculture. Qu'est-ce qui explique cette situation ? Nous avons véritablement salué les recommandations des députés, qui étaient très bénéfiques et utiles. Ils ont notamment insisté sur la nécessité d'accélérer l'exécution des projets dans plusieurs domaines, dont le secteur agricole. Effectivement, cette Loi de finances rectificative nous a permis de réajuster les projets d'investissement. Certains projets n'étaient pas prêts à être décaissés parce que des études préalables manquaient. D'autres étaient bloqués parce qu'il fallait déplacer des personnes occupant les terrains sur lesquels les projets devaient être exécutés. Il y avait également des difficultés liées aux emprises, notamment la nécessité de déplacer des fibres optiques ou des installations électriques. Tous ces facteurs ont occasionné des retards. La Loi de finances rectificative nous a donc permis de prendre en compte ces réalités, afin de maintenir les projets qui sont prêts à être exécutés et susceptibles de produire des résultats à court terme, tout en prenant également en compte les projets essentiels, suffisamment avancés et susceptibles d'avoir un effet transformateur. Nous avons retiré du budget, comme cela se fait dans le cadre des lois de finances rectificatives, les projets confrontés aux difficultés évoquées précédemment et qui ne sont pas suffisamment mûrs pour permettre des décaissements immédiats. Nous avons également présenté les différentes réformes actuellement mises en œuvre par le gouvernement, notamment la digitalisation des marchés publics et les systèmes de digitalisation du contrôle financier. Il y a aussi* ***« L'Œil du Trésor »****, qui permet d'accélérer les délais d'exécution des paiements. Nous avons par ailleurs présenté le plan du gouvernement visant à renforcer les capacités des ministères sectoriels ainsi que celles du ministère de l'Économie et des Finances, qui joue un rôle transversal. L'objectif est de nous permettre d'absorber efficacement l'ensemble des financements et de mettre en œuvre tous les projets prévus dans le cadre du programme Simandou 2040. C'est un programme qui a été lancé et qui est actuellement en phase de montée en puissance. Les députés ont insisté sur l'importance d'accélérer les projets. Nous partageons cette préoccupation et saluons leurs recommandations pour que les décaissements puissent suivre le rythme d'exécution des projets.* »

Une synthèse de Sadjo

Volet dépenses de la LFR 2026

Les observations de l'honorable Faya Millimouno

Selon Africaguinee.com, au terme d'une session ordinaire, l'Assemblée nationale a adopté le volet dépenses de la Loi de finances rectificative (LFR) 2026. À l'issue du vote, le député Faya Lansana Millimouno, membre du groupe parlementaire Alliance patriotique (opposition), a exprimé des réserves sur les prévisions budgétaires du gouvernement. Il dénonce notamment une hausse des dépenses de fonctionnement au détriment des investissements, alors que les populations attendent des infrastructures de base.



« *Sur le volet dépenses, il y a assez de contradictions que nous avons décelées. Nous avons constaté que les dépenses ont augmenté, alors qu'au niveau des investissements, elles ont diminué. Et cela veut dire quoi ? Cela veut dire qu'on promet des choses aux Guinéens, mais qu'on collecte les ressources pour nourrir l'administration de Conakry. Pendant ce temps, le peuple de Guinée attend des routes, des écoles. Nous avons donc examiné la situation en tenant compte d'une chose : si nous rejetons le volet dépenses, cela signifie que le gouvernement va continuer à fonctionner sur la base de l'ancienne loi, notamment pour les dépenses courantes, sans investissements. Vous avez entendu la ministre justifier pourquoi il y a eu moins de décaissements au niveau des investissements, en évoquant la douzième… voilà. Nous avons donc été, en majorité, obligés de l'adopter pour qu'au moins, dès le début de l'année, les investissements prévus, notamment dans la construction des routes, puissent démarrer. Ainsi, on ne viendra plus nous dire l'année prochaine : « **On a pris du retard, il n'y a pas eu de décaissements, le taux de décaissement au niveau des investissements a été très faible parce qu'il y a eu ceci ou cela.** » Mais ce que nous pouvons vous dire, c'est que nous sommes encore uniquement dans les grandes promesses. La réalité des choses, nous la verrons à partir de l'année 2027, lorsque nous saurons dans quelle mesure ces promesses seront traduites en actions concrètes susceptibles d'avoir un impact sur les populations, notamment en termes d'écoles construites, de routes réalisées et d'hôpitaux, etc.* », confié l'honorable Faya Millimouno au site Africaguinee.com. A la question de savoir s'il est satisfait des explications du gouvernement sur les mécanismes prévus pour financer ce déficit, le président d'honneur du BL a répondu en ces termes : « *Ce qu'il faut d'abord comprendre concernant le niveau du déficit, c'est qu'il reste quand même dans les proportions des standards, soit moins de 2,5 % du produit intérieur brut (PIB). Mais il y a effectivement un problème : nous continuons à emprunter, surtout lorsque c'est pour ne pas investir. Lorsqu'on emprunte pour manger, on consomme ce que nos enfants et nos petits-enfants auraient dû pouvoir utiliser dans 10 ans ou dans 50 ans. C'est cela, le problème. C'est sur cette question que nous allons porter une attention particulière. Si nous apprécions, par exemple, que le gouvernement se tourne vers les Guinéens à travers le marché obligataire, nous resterons vigilants quant à l'utilisation des montants mobilisés à ce niveau. Si c'est pour mettre dans la marmite, nous nous y opposerons.* »

Une synthèse de Mamadou Oury

Résilience climatique et financement des secteurs de l'eau

Tenue d'un atelier à Conakry

Le mardi 10 novembre 2026, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a initié l'organisation, à Conakry, d'un atelier national sur la résilience climatique et le financement des secteurs de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (EAH).



C'est un atelier qui s'étend sur quatre jours et regroupe les représentants des institutions publiques et les partenaires techniques et financiers. Dans son intervention, Fakolé Konaté, conseiller juridique et représentant du ministre de l'Assainissement, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures, a déclaré ceci : « *La Guinée est souvent appelée le château d'eau de l'Afrique de l'Ouest. Ce titre nous honore, mais il nous oblige. Nos ressources en eau sont abondantes, mais nos populations restent vulnérables aux effets du changement climatique, qui sont déjà visibles* » Il mettra l'occasion à profit pour évoquer l'irrégularité des précipitations, les inondations récurrentes dans les centres urbains ainsi que leurs répercussions sur les infrastructures de drainage et la santé publique. Sans oublier l'allongement des saisons sèches dans certaines localités et la salinisation progressive des nappes phréatiques et des terres dans les zones côtières. A l'en croire, l'on devrait revoir la manière dont les infrastructures sont conçues et réalisées. « *Un service d'eau, d'assainissement ou d'hygiène qui n'est pas résilient au climat n'est pas un service durable. Chaque forage qui tarit, chaque latrine inondée, chaque caniveau obstrué représente un investissement perdu et une communauté exposée* », dira Fakolé Konaté, tout en rappelant la volonté du gouvernement d'inscrire les réformes du secteur dans une perspective de développement à long terme, notamment à travers le Programme Simandou 2040. Parmi les initiatives qu'il a eu à évoquer, l'on peut citer notamment : la révision de la Politique nationale d'assainissement, l'élaboration des normes EAH et la prise en compte des enjeux du secteur dans le Plan national d'adaptation au changement climatique. « *Ces documents posent les bases. Il nous faut maintenant aller plus loin : vérifier qu'ils répondent bien aux risques prioritaires, combler leurs lacunes et, surtout, les traduire en investissements concrets et finançables* », fera-t-il remarquer. Tom Heath, gestionnaire de programme à l'Institut de recherche suédois, a pour sa part expliqué que l'objectif de cette rencontre est avant tout de mieux cerner les conséquences du changement climatique sur le secteur EAH. « *Ce qu'on essaie de faire ici, c'est de comprendre quels sont les impacts du changement climatique dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Ensuite, il s'agit d'identifier les solutions à ces impacts et de voir ce qui peut être mis en place pour le secteur, notamment à travers des plans d'action* », a-t-il précisé.

Mamadou Oury

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Aéroport AST de Conakry

Lancement de la 1ère édition de la Semaine de l'hospitalité par la SOGEAG

C'est sous le thème « L'humain au cœur de l'expérience client » que la Société de gestion des aéroports de Guinée, SOGEAG-SA a lancé le lundi 9 novembre 2026, la première édition de la Semaine de l'hospitalité à l'Aéroport international Ahmed Sékou Touré de Conakry. Du 9 au 15 novembre, voyageurs, équipes de première ligne et partenaires aéroportuaires vivront une expérience immersive.



Selon ses initiateurs, cette semaine de l'hospitalité poursuit quatre objectifs majeurs : honorer les passagers et visiteurs : Leur témoigner la reconnaissance de la SOGEAC pour leur confiance à travers un accueil renforcé, des attentions particulières et des animations culturelles ; valoriser les femmes et les hommes de la plateforme : Mettre en lumière ces agents souvent dans l'ombre (personnel d'accueil, de sûreté et d'escale, équipes de maintenance et de nettoyage, commerçants et prestataires) dont l'engagement quotidien garantit la sécurité, la sûreté, le confort et la satisfaction des usagers ; renforcer l'écoute des voyageurs : Tirer parti des enquêtes de satisfaction et des échanges de proximité pour mieux cerner les attentes et améliorer continuellement les prestations ; promouvoir l'image de la Guinée : Offrir à chaque voyageur une expérience reflétant l'hospitalité et le sens chaleureux de l'accueil guinéen. Dans son intervention de circonstance, Sékou Ahmed Tidjane Yansané, Directeur général adjoint de la SOGEAC, a déclaré : « *Un aéroport n'est pas seulement une infrastructure de transport ; il est une porte d'entrée dans le pays, une vitrine de son identité et, pour chaque voyageur, souvent le premier et le dernier souvenir de son séjour. Un sourire, une information fiable, une assistance attentive ou une prise en charge efficace contribuent directement à l'image de la Guinée. C'est cette conviction qui guide notre démarche. La SOGEAC ambitionne de faire de l'aéroport de Conakry une référence régionale, tant par la qualité des infrastructures que par l'expérience offerte aux passagers* » Mr Yansané d'ajouter : « *Ces ambitions prennent tout leur sens dans le contexte actuel de transformation de notre pays. Avec le programme Simandou 2040 et les grands projets de développement qui l'accompagnent, notre aéroport est appelé à jouer un rôle stratégique majeur. Les attentes des passagers évoluent et les exigences du transport aérien s'intensifient. Aucun acteur ne peut agir seul : la performance d'un aéroport repose sur la coordination de tous* » A noter que ce lancement officiel s'est déroulé en présence du président du Conseil d'administration (PCA) de la SOGEAC, Moussa Cissé, ainsi que des représentants des compagnies aériennes desservant la Guinée. Mme Aïssatou Bah, représentante de l'Association des compagnies aériennes basées en Guinée, a confié ceci : « *Nous tenons à féliciter l'ensemble de la direction de la SOGEAC pour cette dynamique positive qui contribue à l'amélioration continue de la qualité de service et de l'expérience de nos clients communs* » La cheffe de Cabinet du département des Transports, Hadja Fatoumata Bangoura, a pour sa part indiqué : « *Une première édition est toujours un acte fondateur. Elle exprime une intention, fixe un cap et engage ceux qui la portent. Au nom du ministre des Transports, je félicite chaleureusement le président du Conseil d'administration, la Direction générale et l'ensemble des équipes de la SOGEAC. Cette initiative démontre une volonté claire : placer l'usager au cœur des préoccupations et inscrire la qualité de service au premier rang des priorités de gouvernance. L'Aéroport international Ahmed Sékou Touré est bien plus qu'une infrastructure : il est la première image de notre pays pour celui qui arrive et la dernière pour celui qui repart… Cette ambition prend une dimension toute particulière avec le programme Simandou 2040, qui vise une transformation structurelle de notre économie dans laquelle les infrastructures de transport jouent un rôle d'accélérateur. Nos plateformes aéroportuaires doivent se hisser au niveau des exigences internationales pour accueillir le flux croissant d'investisseurs et de visiteurs* »

Sadjo

Mamou (Teguereya)

Un drame survenu sur le fleuve Bafing

Selon le site Mosaiqueguinee.com, le mardi 10 novembre 2026, au petit matin, maître Mamadou Fofana avait embarqué plusieurs passagers à bord de son véhicule à Saramoussaya, en direction du marché hebdomadaire de Bendou Kolinké, situé dans la sous-préfecture de Teguereya, préfecture de Mamou. Mais cette fois-ci, le trajet a viré au drame.



Alors qu'il tentait de traverser le fleuve Bafing à l'aide du bac, l'impensable s'est produit. Le véhicule a terminé sa course dans les eaux du fleuve, entraînant la disparition du conducteur. Mariama Camara, l'une des passagères, revient sur les circonstances de l'accident. « Lorsque notre tour est arrivé, le conducteur du bac a demandé à notre chauffeur de reculer légèrement. Tous les passagers étaient descendus du véhicule. Au moment de la manœuvre, les freins ont lâché et le véhicule s'est retrouvé dans l'eau. Le chauffeur a brisé le pare-brise pour sortir du véhicule, puis il a commencé à nager. Mais, épuisé, il a fini par disparaître sous les eaux. Nous étions là, impuissants, à assister à la scène, sans pouvoir lui porter secours », témoigne-t-elle. Alhassane Diallo, conducteur du bac, affirme avoir tenté de sauver le chauffeur, mais sans succès. « Lorsqu'il est sorti du véhicule, je suis allé à son secours. Il m'a agrippé à plusieurs reprises. Finalement, pour éviter que nous ne nous retrouvions tous les deux en difficulté, j'ai été contraint de le lâcher », explique-t-il. Ce drame relance une nouvelle fois la question de la sécurité de la traversée du fleuve Bafing. Selon plusieurs témoignages, des accidents ayant entraîné des pertes en vies humaines se sont déjà produits à cet endroit. Face à cette situation récurrente, les populations lancent un nouvel appel aux autorités pour la construction d'un pont. Mamadou Aliou exprime leur désarroi. « Nous demandons au gouvernement de nous venir en aide. Nous souffrons énormément, nuit et jour. Notre sous-préfecture a déjà enregistré de nombreuses pertes en vies humaines. Nous espérons vivement que, sous le gouvernement du président Mamadi Doumbouya, la construction du pont pourra enfin se concrétiser cette année. », a-t-il indiqué. Informées de l'accident, les autorités locales se sont rapidement rendues sur les lieux afin de coordonner les opérations de recherche du corps de la victime. Le lieutenant Kimono Keïta, sous-préfet de Teguereya, revient sur les dispositions prises. « Le sous-préfet de Saramoussaya et moi-même sommes en train de prendre toutes les dispositions nécessaires pour retrouver le corps et le remettre à la famille. Nous veillons également à informer Monsieur le procureur de la République près le tribunal de première instance de Mamou », rapporte le site Mosaiqueguinee.com.

Synthèse de Sadjo

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Orpaillage illégal

1263 prévenus dont des administrateurs territoriaux face à la justice

Le procès des 1263 personnes interpellées dans le cadre des opérations de lutte contre l'exploitation minière illégale à Siguiri et Kérouané s'est ouvert le mardi 10 novembre 2026. Les audiences se tiennent devant la Cour de répression des infractions économiques et financières et autres juridictions du pays.



À l'ouverture de l'audience, le procureur spécial près la CRIEF, est revenu sur les circonstances de cette répartition. Alphonse Charles Wright, a évoqué les contraintes liées au nombre élevé de personnes interpellées, ainsi que les raisons ayant conduit à la saisine de différentes juridictions.

Selon le magistrat, les opérations ont permis d'interpeller 1 263 personnes, mises à la disposition des services compétents. Il a expliqué que cette répartition répondait à des circonstances exceptionnelles, notamment l'ampleur des opérations, les contraintes sécuritaires et logistiques liées à la prise en charge des mis en cause, ainsi que les risques de perturbation du fonctionnement normal de la justice.

Charles Wright a rappelé que la Cour suprême, dans son arrêt numéro 22 du 9 octobre 2026, avait ordonné le dessaisissement du tribunal de première instance de Siguiri en raison de ces circonstances exceptionnelles.

Le procureur spécial près la CRIEF a également précisé que les personnes concernées avaient été réparties entre plusieurs juridictions, dont la CRIEF, saisie d'une procédure concernant 200 personnes. Il a par ailleurs fait état de 22 responsables territoriaux faisant l'objet de procédures judiciaires.

Abordant la question des infractions et de la responsabilité pénale, Alphonse Charles Wright a insisté sur la nécessité d'une appréciation individuelle de chaque situation. Pour lui, la responsabilité pénale ne saurait être établie de manière collective, mais doit reposer sur des éléments permettant de déterminer la participation de chaque prévenu aux faits reprochés.

Le magistrat a attiré l'attention sur la situation des personnes susceptibles d'être mineures. À ce sujet, il a rappelé l'importance des pièces justificatives, notamment les actes de naissance et les jugements supplétifs, dans la détermination de l'âge des personnes poursuivies.

Lors de cette audience, la comparution des mineurs a irrité la colère de la défense. Maître Abou Camara a dénoncé des violations des droits de 12 mineurs parmi les prévenus.

Selon l'avocat, ces enfants auraient été concernés par des violations de leurs droits à différentes étapes de la procédure, depuis l'enquête préliminaire jusqu'à leur présentation devant la juridiction.

Me Abou Camara estime que leur situation nécessite une attention particulière, au regard des dispositions du Code guinéen de l'enfant et des conventions internationales relatives à la protection des mineurs.

« *J'ai constaté des violations des droits de l'enfant à toutes les étapes de la procédure, depuis l'enquête préliminaire jusqu'à cette audience. Parmi les personnes présentées devant cette juridiction, figurent 12 mineurs dont les droits doivent bénéficier d'une protection particulière* », a-t-il déclaré.

L'avocat rappelle que les magistrats et les autorités judiciaires ont l'obligation de tenir compte de la minorité des prévenus et de privilégier leur intérêt supérieur. Il estime notamment que l'emprisonnement doit être évité autant que possible lorsqu'il s'agit d'enfants.

« *Tout magistrat ou toute autorité chargé d'une procédure impliquant des enfants doit tenir compte de leur minorité et de l'intérêt supérieur de l'enfant. Celui-ci commande d'éviter, autant que possible, le recours à l'emprisonnement* », a-t-il soutenu. Me Abou Camara insiste sur le fait que les mineurs ne doivent pas être traités de la même manière que les adultes, même lorsqu'ils reconnaissent les faits qui leur sont reprochés.

« *Ces enfants ne doivent pas être condamnés de la même manière que les adultes. Même s'ils ont reconnu les faits, il faut tenir compte de la présomption d'innocence, mais aussi de la présomption de minorité* », a-t-il précisé.

L'avocat déplore par ailleurs l'absence d'assistance juridique des enfants devant le procureur. Il rappelle que le juge doit également vérifier leur âge et prendre en considération leur opinion au cours de la procédure.

« *Devant le procureur, les enfants n'avaient aucun avocat. Aucun. Ce n'est pas normal. Il faut prendre en considération l'opinion de l'enfant. C'est l'un des principes fondamentaux des droits de l'enfant* », a dénoncé Me Abou Camara.

À l'issue de cette première journée, certaines condamnations ont déjà été notifiées dans certains tribunaux.

Samuel Demba. D

Escroquerie

Un individu se fait passer pour un proche du Commandant ''Kilo'' pour escroquer

Le Secrétariat général à la présidence chargé des Services spéciaux a présenté lundi, 09 novembre 2026, à la presse un présumé escroc accusé d'avoir influencer des citoyens sous la couverture de l'identité du commandant Kilo, un officier de la garde présidentielle, pour soutirer de l'argent à des opérateurs économiques et à des cadres de l'administration.



Identifié comme Abdoulaye M'Balou Kaba, le mis en cause en avait pris du plaisir durant des années. Et l'une de ses victimes préférées, est le directeur général de FAP GAZ avec qui, il a soutiré d'importantes sommes d'argent en devises et en franc guinéen.

Le présumé arnaqueur a été signalé en 2023 aux officiers de police pour ses actes. Selon le commissaire principal de police Foromo Soropogui, de la Direction centrale de lutte contre le crime organisé, le suspect avait de faux profils et faisait des appels téléphoniques pour se faire passer pour un proche de hautes autorités de l'État.

« *Il est parvenu à créer au nom d'une haute autorité de l'État des statuts militaires, en l'occurrence le commandant Kilo. Il a emprunté toute son identité complète, appelant les citoyens pour leur soustraire de l'argent* », a expliqué Foromo SOROPOGUI.

Quelque temps plus tard, le présumé escroc aurait changé de méthode. Selon l'officier de la gendarmerie, M'Balou a par la suite créé plusieurs comptes WhatsApp, Signal et Facebook afin de renforcer la crédibilité de son usurpation d'identité.

Interrogé par les enquêteurs, il aurait reconnu les faits. Il affirme ne plus se souvenir du nombre total de ses victimes. Le commissaire Foromo Soropogui précise qu'il sera déféré devant le parquet.

Face à la presse, Abdoulaye M'Balou Kaba a cité le DG de FAP GAZ comme l'une de ses victimes. Avec cette cible, le mis en cause aurait utilisé un compte WhatsApp portant le nom du commandant Kilo pour solliciter de l'argent auprès du directeur général de FAP GAZ.

« *Il a dit que les montants soustraits du DG de FAP GAP sont respectivement 25 000 $, 75 millions de francs guinéens et 20 millions de francs guinéens* », a-t-il énuméré.

Sans tiraillé, l'homme mis en cause a reconnu son tort. Abdoulaye M'Balou Kaba a d'ailleurs expliqué comment il aurait utilisé le nom du commandant Kilo pour entrer en contact avec le directeur général de FAP GAZ, qu'il présente comme sa principale victime.

« *J'ai créé un compte WhatsApp avec un téléphone Samsung. En même temps, j'ai mis le nom du commandant Kilo. Le DG de FAP GAZ est la seule personne avec qui j'ai retiré l'argent. C'est à lui seul que j'ai envoyé le message en me faisant passer pour le commandant Kilo* », a-t-il expliqué.

Selon ses déclarations, les premières sommes reçues s'élevaient à 75 millions de francs guinéens. Il affirme avoir ensuite obtenu 25 000 dollars, avant de solliciter à nouveau 20 millions de francs guinéens pour l'achat d'un véhicule.

Le présumé escroc a également reconnu avoir utilisé une partie de cet argent pour financer des dépenses personnelles, notamment son mariage et l'aménagement de son logement.

« *Le premier fonds que j'ai reçu en 2023, c'est dans ça que je me suis marié. J'ai pris une maison que j'ai meublée* », a déclaré Abdoulaye M'Balou KABA.

Concernant les 25 000 dollars reçus, Abdoulaye M'Balou KABA affirme qu'il comptait les utiliser pour construire dans son village. Il dit avoir converti cette somme et remis 35 millions de francs guinéens à son grand frère pour l'achat de matériaux de construction.

À la fin de son intervention, le mis en cause a adressé un message à ceux qui seraient tentés de se livrer à de telles pratiques : « *Je conseille à toute personne de ne plus faire ce genre d'acte.* », a-t-il lancé.

Après cette présentation, Abdoulaye M'Balou Kaba a été transféré devant le parquet de Kaloum pour la suite de la procédure.

Samuel Demba. D

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Mouvement syndical

Pourquoi l'USTG n'a pas rencontré la ministre Ramatoulaye Camara à la Bourse du travail

Selon le site Mosaiqueguinee.com, l'Union syndicale des travailleurs de Guinée (USTG) a brillé par son absence lors de la première prise de contact entre le Mouvement syndical guinéen (MSG) et la nouvelle ministre de l'Emploi, du Travail et de la Protection sociale, Ramatoulaye Camara.



Cette rencontre, organisée à la Bourse du travail, avait pourtant permis de sceller un pacte d'action entre les parties présentes. Deuxième centrale syndicale la plus représentative du pays sur les douze existantes, l'absence de l'USTG pourrait, de l'avis de certains observateurs, constituer un revers pour la ministre Ramatoulaye Camara dans sa volonté de privilégier le dialogue social au détriment des grèves. Alors que cette désertion suscite de nombreuses interrogations, des sources syndicales proches de l'USTG rapportent que le ministère de tutelle doit prendre ses responsabilités afin de rappeler à la CNTG, avec laquelle l'USTG ne se trouve plus sur la même longueur d'onde, que la Bourse du travail n'est la propriété d'aucune centrale en particulier, mais bien le patrimoine de l'ensemble des travailleurs de la Guinée. L'USTG a ainsi déploré le choix de la ministre d'avoir tenu cette réunion dans l'enceinte de la Bourse du travail, un lieu que, selon ses dirigeants, le secrétaire général de la CNTG Amadou Diallo s'accaparerait indûment alors qu'il s'agit du bien commun du mouvement syndical. « Il a été signifié au ministère de l'Emploi, du Travail et de la Protection sociale que, tant qu'il n'y aura pas un cadre juridique clair pour faire fonctionner le mouvement syndical guinéen, l'USTG ne s'associera jamais à cette mascarade syndicale orchestrée de toutes pièces par Amadou Diallo », nous a confié une source proche de la centrale. L'ancien ministre, Mory Condé, conscient de la rupture entre la CNTG et l'USTG, avait aménagé une salle au sein même de son département pour abriter les réunions des centrales syndicales. Aujourd'hui, les membres du bureau exécutif national de l'USTG estiment que la nouvelle ministre fait fi de ces principes en convoquant toutes les organisations à la Bourse du travail. « C'est comme si elle n'était pas informée du problème, et on a l'impression qu'elle a pris parti pour la CNTG. L'USTG n'est pas prête à s'associer à cela tant qu'un cadre juridique régissant le fonctionnement des mouvements syndicaux guinéens ne sera pas mis en vigueur », a poursuivi notre interlocuteur. L'informateur précise par ailleurs que l'USTG restera en retrait tant que les règles régissant le paysage syndical ne seront pas clarifiées. La centrale exige également l'organisation prochaine d'élections sociales afin de légitimer et de clarifier définitivement la représentativité de chaque centrale auprès de l'opinion publique, rapporte le site Mosaiqueguinee.com.

Une synthèse de Mamadou Oury

Lisez le journal numérique sur le site KèfinaFasso www.kefinafasso.com Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Simandou Mining Summit en Guinée

Conakry affiche son ambition de devenir un pays minier de premier plan



Conakry inaugure ce mercredi 11 novembre le Simandou Mining Summit, un an jour pour jour après le lancement du projet Simandou, du nom de la plus grande mine de fer au monde qui se trouve dans la Guinée forestière. Les organisateurs ont choisi l'île de Kassa pour accueillir cet événement qui se tiendra du 11 au 14 novembre. Un lieu qui n'a pas été choisi au hasard puisqu'il s'agit du symbole de cette Guinée qui se développe. C'est aussi ici sur cette île que la première exploitation de bauxite voyait le jour en 1937.

Ce sommet se situe dans la lignée de la stratégie de Conakry : placer la Guinée comme un grand pays minier et une plateforme industrielle de premier rang. Les projets se multiplient dans le fer, la bauxite, l'or, les trois ressources dont regorgent les sols du pays. La tentative de reprise en main du secteur aurifère avec les expulsions d'orpailleurs illégaux et les fermetures des sites artisanaux ces dernières semaines en sont des exemples frappants.

Durant ces trois jours, il sera question de transformation locale. À la tribune, le chef de l'État, le général Mamadi Doumbouya, a insisté sur le fait que la Guinée ne peut pas se contenter d'exporter ses ressources brutes. Dans un futur proche, une aciérie viendra transformer ce fer du Simandou, a-t-il précisé.

Une raffinerie d'or a également ouvert ses portes la semaine dernière à Conakry et des projets dans l'alumine dans le nord ou de raffinage de la bauxite doivent également voir le jour. Objectif : montrer que le pays avance. Même si les résultats en termes d'infrastructures et de réelles retombées pour les populations sont encore difficilement quantifiables.

RFI